



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thomson

Question au Gouvernement n° 2042

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bernard Accoyer.

M. Bernard Accoyer. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances.

La commission de la privatisation vient d'émettre un avis rendant impossible la privatisation du groupe Thomson. Le Gouvernement a donc immédiatement annoncé qu'il suspendait la procédure en cours. Ainsi, et contrairement à ce que, pendant plusieurs semaines, ici, sur ces bancs, l'opposition a voulu nous faire croire (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), cette décision apporte la preuve, d'une part, de l'indépendance totale de cette commission, d'autre part, de la parfaite régularité de la procédure engagée par le Gouvernement, ce qu'a expressément souligné la commission dans son avis. (Rires sur les bancs du groupe socialistes.)

Mme Frédérique Bredin. On se «bidonne» !

M. Bernard Accoyer. Mais, au-delà de la polémique purement politicienne (Même mouvement sur les mêmes bancs), un problème reste posé, celui de l'avenir du groupe Thomson et des hommes et des femmes qui le font vivre.

En effet, la situation financière du groupe et les pertes accumulées depuis sa nationalisation - près de 17 milliards de francs - témoignent des conséquences de la gestion socialiste sur les entreprises nationales.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Ces pertes, fruits du dogmatisme, rendent indispensable la poursuite de la privatisation du groupe Thomson.

Quelles actions le Gouvernement va-t-il engager pour préserver les emplois et le potentiel industriel du groupe Thomson et lui permettre de se développer ? (Applaudissements sur bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Le Gouvernement conduit les opérations de privatisation dans la transparence et dans le respect des lois. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Ah bon ?

M. Charles Ehrmann. Écoutez le ministre !

M. le ministre de l'économie et des finances. La commission de la privatisation vient de démontrer toute son indépendance. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) Après avoir recueilli les offres d'Alcatel Alsthom et du groupe Lagardère pour la privatisation du groupe Thomson, le Gouvernement a exprimé son choix préférentiel pour le groupe Lagardère associé à Daewoo Electronics.

M. Christian Bataille. Pour un franc !

Mme Frédérique Bredin. Eh oui: un franc !

M. Didier Boulaud. Un franc suisse, peut-être ?

M. le ministre de l'économie et des finances. Le choix concernait trois sociétés cotées en Bourse: Alcatel, Lagardère, Thomson-CSF. Au surplus, puisqu'il y avait nécessité d'une recapitalisation par des fonds publics, il y a eu saisine de la Commission de Bruxelles. Dans ces conditions, le Gouvernement a cru devoir rendre public son choix préférentiel.

M. Maxime Gremetz. Mais voilà, il s'est trompé !

M. le ministre de l'economie et des finances. Nous venons de prendre...

M. Michel Grandpierre. Une gamelle !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... connaissance de l'avis exprime par la commission de la privatisation.

Je tiens a faire observer que, pas plus en ce qui concerne le respect de la procedure que l'evaluation, la commission de la privatisation n'a exprime la moindre reserve.

Mme Frederique Bredin. Alors, pourquoi a-t-elle refuse la privatisation ?

M. le ministre de l'economie et des finances. Elle a reconnu que le choix du Gouvernement etait fonde du point de vue de la politique de defense, et que le choix de Matra-Lagardere etait justifie. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

C'est a propos du transfert de Thomson Multimedia qu'elle a cru devoir exprimer une reserve, parce qu'il s'agit de transfert de technologies de haut niveau, parce que, s'agissant de domaines eminents, du numerique, d'ecrans plats, de decodeurs, les conditions ne presentaient pas, de son point de vue, les garanties juridiques suffisantes.

Mme Frederique Bredin. C'est de la braderie !

M. Christian Bataille. Vous etes les fossoyeurs de l'industrie !

M. le ministre de l'economie et des finances. De cette reserve, le Gouvernement tire les consequences et, dans un souci de transparence, M. le Premier ministre a souhaite que des demain, soit publie au Journal officiel, l'avis de la commission de la privatisation. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Il n'est pas question de renoncer au projet de privatisation du groupe Thomson (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste) parce que c'est l'interet du groupe et de tous ses collaborateurs. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Nous allons donc, a la demande de M. le Premier ministre, definir dans les jours qui viennent les modalites de cette privatisation.

M. Claude Bartolone. Qui ne vaut pas un franc !

M. le ministre de l'economie et des finances. Ce qui est en cause ce n'est pas la qualite des societes qui ont depose des offres, ce sont les modalites de la mise en oeuvre de cette privatisation, ce sont elles qui ont ete l'objet de l'avis reserve de la commission de la privatisation.

M. Christian Bataille. On va vous voir sur Framatome !

M. le ministre de l'economie et des finances. Nous aurons sans doute perdu quelques semaines, mais il n'est pas question de ne pas tenir le cap que nous nous sommes fixe. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Bernard Accoyer.

M. Bernard Accoyer. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'economie et des finances.

La commission de la privatisation vient d'emettre un avis rendant impossible la privatisation du groupe Thomson. Le Gouvernement a donc immediatement annonce qu'il suspendait la procedure en cours. Ainsi, et contrairement a ce que, pendant plusieurs semaines, ici, sur ces bancs, l'opposition a voulu nous faire croire (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), cette decision apporte la preuve, d'une part, de l'indépendance totale de cette commission, d'autre part, de la parfaite regularite de la procedure engagee par le Gouvernement, ce qu'a expressément souligne la commission dans son avis. (Rires sur les bancs du groupe socialistes.)

Mme Frederique Bredin. On se «bidonne» !

M. Bernard Accoyer. Mais, au-dela de la polemique purement politique (Meme mouvement sur les memes bancs), un probleme reste pose, celui de l'avenir du groupe Thomson et des hommes et des femmes qui le font vivre.

En effet, la situation financiere du groupe et les pertes accumulees depuis sa nationalisation - pres de 17 milliards de francs - temoignent des consequences de la gestion socialiste sur les entreprises nationales.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Ces pertes, fruits du dogmatisme, rendent indispensable la poursuite de la privatisation du groupe Thomson.

Quelles actions le Gouvernement va-t-il engager pour préserver les emplois et le potentiel industriel du groupe Thomson et lui permettre de se développer ? (Applaudissements sur bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Le Gouvernement conduit les opérations de privatisation dans la transparence et dans le respect des lois. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Ah bon ?

M. Charles Ehrmann. Écoutez le ministre !

M. le ministre de l'économie et des finances. La commission de la privatisation vient de démontrer toute son indépendance. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) Après avoir recueilli les offres d'Alcatel Alsthom et du groupe Lagardere pour la privatisation du groupe Thomson, le Gouvernement a exprimé son choix préférentiel pour le groupe Lagardere associé à Daewoo Electronics.

M. Christian Bataille. Pour un franc !

Mme Frédérique Bredin. Eh oui: un franc !

M. Didier Boulaud. Un franc suisse, peut-être ?

M. le ministre de l'économie et des finances. Le choix concernait trois sociétés cotées en Bourse: Alcatel, Lagardere, Tomson-CSF. Au surplus, puisqu'il y avait nécessité d'une recapitalisation par des fonds publics, il y a eu saisine de la Commission de Bruxelles. Dans ces conditions, le Gouvernement a cru devoir rendre public son choix préférentiel.

M. Maxime Gremetz. Mais voilà, il s'est trompé !

M. le ministre de l'économie et des finances. Nous venons de prendre...

M. Michel Grandpierre. Une gamelle !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... connaissance de l'avis exprimé par la commission de la privatisation.

Je tiens à faire observer que, pas plus en ce qui concerne le respect de la procédure que l'évaluation, la commission de la privatisation n'a exprimé la moindre réserve.

Mme Frédérique Bredin. Alors, pourquoi a-t-elle refusé la privatisation ?

M. le ministre de l'économie et des finances. Elle a reconnu que le choix du Gouvernement était fondé du point de vue de la politique de défense, et que le choix de Matra-Lagardere était justifié. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

C'est à propos du transfert de Thomson Multimedia qu'elle a cru devoir exprimer une réserve, parce qu'il s'agit de transfert de technologies de haut niveau, parce que, s'agissant de domaines éminents, du numérique, d'écrans plats, de décodeurs, les conditions ne présentaient pas, de son point de vue, les garanties juridiques suffisantes.

Mme Frédérique Bredin. C'est de la braderie !

M. Christian Bataille. Vous êtes les fossoyeurs de l'industrie !

M. le ministre de l'économie et des finances. De cette réserve, le Gouvernement tire les conséquences et, dans un souci de transparence, M. le Premier ministre a souhaité que dès demain, soit publié au Journal officiel, l'avis de la commission de la privatisation. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Il n'est pas question de renoncer au projet de privatisation du groupe Thomson (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste) parce que c'est l'intérêt du groupe et de tous ses collaborateurs. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Nous allons donc, à la demande de M. le Premier ministre, définir dans les jours qui viennent les modalités de cette privatisation.

M. Claude Bartolone. Qui ne vaut pas un franc !

M. le ministre de l'économie et des finances. Ce qui est en cause ce n'est pas la qualité des sociétés qui ont déposé des offres, ce sont les modalités de la mise en œuvre de cette privatisation, ce sont elles qui ont été l'objet de l'avis réserve de la commission de la privatisation.

M. Christian Bataille. On va vous voir sur Framatome !

M. le ministre de l'économie et des finances. Nous aurons sans doute perdu quelques semaines, mais il n'est pas question de ne pas tenir le cap que nous nous sommes fixé. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Accoyer Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2042

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1996, page 7953

Réponse publiée le : 5 décembre 1996, page 7953

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 décembre 1996